



Suivons le guide !

# Fiche synthèse

Mai 2025

## SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

### Contexte

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale se démarque dans son engagement à faire de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail une priorité organisationnelle.

**La santé et le mieux-être pour tous : une responsabilité partagée !**

L'engagement de la haute direction, l'implication des gestionnaires, la participation des employés et des représentants syndicaux et la collaboration interdirections assurent ainsi **un virage** en prévention et promotion de la santé globale, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.

### Des leviers pour agir

#### Politique sur la santé et le mieux-être au travail (2017) (PO-18)

Cette politique a pour but, notamment :

- D'implanter une culture innovante en matière de santé et de mieux-être des personnes au travail dans un contexte de changement ;
- De favoriser l'adoption des saines habitudes de vie.

#### Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail (2018) (PO-32)

Cette politique a pour but, notamment, de :

- Renforcer une culture de prévention et de promotion de la santé globale et du bien-être des personnes au travail dans le respect de leur intégrité physique et psychologique et de la performance de l'organisation.

### Agir sur les risques

#### Procédure de déclaration, d'analyse et de maîtrise d'une situation dangereuse pour la santé et la sécurité du personnel (2018) (PR-PO-32-1)

Cette procédure a pour objectif, notamment, de :

- **Déclarer**, **analyser** et **corriger** toute situation dangereuse pouvant affecter la santé, la sécurité et l'intégrité physique ou psychologique d'une personne œuvrant au CIUSSS de la Capitale-Nationale.



#### Objectif zéro accident

#### Procédure de déclaration, d'enquête et d'analyse suite à un accident, une maladie ou un incident attribuable au travail (2018) (PR-PO-32-2)

Cette procédure a pour objectif, notamment, de :

- **Déclarer**, **enquêter** et **analyser** les blessures, maladies, incidents et accidents attribuables au travail et en déterminer les causes ;
- Prendre les mesures correctives nécessaires pour éviter la récurrence d'un événement accidentel ou d'une maladie professionnelle.

#### Deux adresses à retenir :

- ➔ Pour une déclaration d'événement accidentel : [deamp.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:deamp.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca)
- ➔ Pour une déclaration d'une situation dangereuse : [pgr.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pgr.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca)

### Culture de prévention et promotion de la santé globale — plusieurs actions concrètes :

#### Formation pour gestionnaires

Enquête et analyse à la suite d'une déclaration de situation dangereuse ou d'un événement au travail selon l'approche globale de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS).

#### Implication

Des comités conjoints de santé, sécurité et qualité de vie au travail regroupant les quatre (4) catégories syndicales et des représentants des directions. Des travaux paritaires sont en cours afin de déployer le régime intérimaire découlant de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST).

## Auprès des équipes et des directions

**Accompagner** et **déployer** un plan d'action visant à :

- Améliorer la santé psychologique des employés ;
- Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les agressions.

## Indicateurs de performance de santé et sécurité au travail

- Prise en charge des risques **par l'équipe** ;
- Participation à la **recherche de solutions** par le personnel.

## Service en prévention et gestion des risques

L'équipe du Service en prévention et gestion des risques possède une expertise variée en santé, sécurité et qualité de vie au travail et peut, notamment :

### Risques ergonomiques et troubles musculo-squelettiques (TMS) :

- Accompagner des employés pour la :
  - Mobilisation et approche de la clientèle (PDSP)
  - Manutention sécuritaire de charges
- Évaluer et recommander des mesures de prévention en lien avec l'ergonomie de bureau et l'environnement de travail en présentiel, hybride et télétravail ;
- Faciliter les retours au travail après une longue absence (projet développé par le secteur gestion médico-administrative en partenariat avec l'équipe de réadaptation de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec [IRDQP]).

### Risques d'agressions :

- Produire et animer des capsules visant la sensibilisation des employés concernant la prévention des risques d'agressions et de violence ;
- Accompagner les employés par des experts en prévention des risques d'agression ;
- Effectuer des visites d'inspection préventive et faire des recommandations en lien avec l'environnement et les équipements ;
- Recommander des équipements de protection individuelle confortables et sécuritaires (manchons, masque, etc.) ;
- Participer à l'élaboration de plans d'action spécifiques à un secteur donné pour mitiger le risque d'agression ou de violence.

### Risques chimiques, mécaniques et physiques :

- Vérifier et évaluer les machines-outils afin de s'assurer de leur sécurité (garde-protecteur) ;
- Mettre en place des mesures de sécurité pour :
  - le travail en hauteur
  - l'amiante
  - les espaces clos
  - les produits dangereux (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT])
- Prévenir les chutes intérieures et extérieures (achat de crampons pour tous pour la période hivernale) ;
- Évaluer la qualité de l'air et l'exposition à la chaleur ;
- Produire un outil de gestion pour une manipulation sécuritaire des médicaments dangereux adapté au CIUSSCN.

### Risques biologiques :

- Émettre des recommandations en lien avec l'exposition aux liquides biologiques, la gestion des éclosions de syndromes d'allure grippale (SAG), la gastro, l'influenza et la COVID-19, en collaboration avec l'équipe de prévention et contrôle des infections (PCI) ;
- Vérifier l'immunisation des employés afin de s'assurer qu'ils ont les vaccins appropriés ;
- S'assurer des essais d'ajustement (*fit test*) lorsqu'un masque N95 est requis dans la fonction de travail d'un employé et former des *fit testeurs* sur le terrain.

### Risques psychosociaux :

- Équipe paritaire en mesure de faire l'évaluation des risques psychosociaux du travail sur le terrain ;
- Programme des Veilleurs, communauté des Veilleurs et équipe de soutien psychologique actif dans l'organisation [Les Veilleurs](#) ;
- Promotion du programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

### Pour joindre le Service en prévention et gestion des risques :

- Par courriel : [pgr.ciusscn@sss.gouv.qc.ca](mailto:pgr.ciusscn@sss.gouv.qc.ca) ;
- Par téléphone : 418 821-6900

Nous vous invitons également à visiter [Santé et sécurité au travail](#) et [Santé psychologique](#) pour des documents et outils pertinents sur le sujet.